

RIVES-DU-COUESNON

Commune de VENDEL PLAN DU BOURG

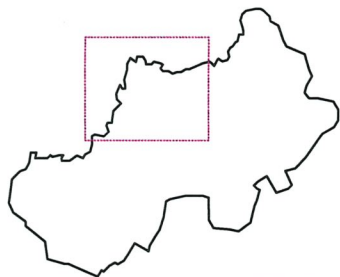


PLANCHE 2/2

Echelle : 1/1500

P.L.U. prescrit le J.J...

Projet de P.L.U. arrêté le J.J...

P.L.U. approuvé le 06/12/2008

Plan modifié par délibération du Conseil Municipal du J.J...

Plan mis à jour par arrêté municipal du J.J...



LEGENDE

Référence au plan	NATURE
---	Limite communale
-----	Limite de zone ou de secteur
"NA"	Zone ou secteur
	Emplacement Réservé : n° d'opération (voir tableau ci-contre)
	Rideaux boisés à protéger ou à créer en application de l'article L.123.1 alinéa 7, du code de l'urbanisme
	EBC : Espaces boisés classés, à créer ou à conserver (voir aussi Servitudes d'Utilité Publique)
	PDIPR
	Réseau hydrographique (voir reporter Plèce n°5 Annexe 2 Inventaire des Zones Humides)
	Zone humide (voir reporter Plèce n°5 Annexe 2 Inventaire des Zones Humides)
	Bassins (voir reporter Plèce n°5 Annexe 2 Inventaire des Zones Humides)
	Zone inondable (référence crue 1995)
	Espace non constructible
	Bande de 3 m non constructible

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

n° réf au plan	Nature	Superficie	Bénéficiaire
01	Extension du cimetière	2 855 m2	COMMUNE
02	Elargissement de l'accès à la zone 1AUE	221 m2	COMMUNE

AUTRES SERVITUDES

Symbole	Désignation
	Voie existante ou projetée avec marge de recul (de part et d'autre de l'axe de la voie - voir tableau ci-contre - marge de recul)
	Zone d'Aménagement Différée par arrêté préfectoral en date du J.J...
	Site Archéologique (voir Annexe 3 - pièce n°5 pour plus de détails)

SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

(Pour plus de détails se référer Plèce n°5 - Annexe n°4 et voir "Porter à Connaissance" de l'Etat annexé au dossier de PLU)

Ref PLU	Symbole	Légende	Désignation	Bénéficiaire ou service à consulter
I4		Réseau HTA de distribution Réseau HTB transport 400 Kv Domaine Les Quiries		DER/ARDE RTE SA LA SALLE VERTE 1, RUE AMPERE 29556 QUIMPER CEDEX 02
A5		Servitude relative aux canalisations d'eau potable (voir voir communiqué)		Commune
PT3		Servitude relative à l'entretien et à l'entretien des câbles et dispositifs souterrains de télécommunications		Franco-Télécom URH Cote d'Armor Ile et Vaine
AC1		Servitude relative à la protection des monuments historiques (arrêté préfectoral du 06/02/13 (géométrie n°0000))		DRAC Bretagne STAP d'Ile-et-Vaine

Numéros de voie	Classement	Marge de Recul à partir de l'axe de la voie hors agglomération	
		Usage d'habitation	Autres usages
1 ^{re} catégorie	2 ^{me} catégorie	Zone non aedificandi de 100 m de part et d'autres de la voie	Zone non aedificandi de 100 m de part et d'autres de la voie
3 ^{me} catégorie		Zone non aedificandi de 50 m de part et d'autres de la voie	Zone non aedificandi de 25 m de part et d'autres de la voie
4 ^{me} catégorie	5 ^{me} catégorie	Zone non aedificandi de 35 m de part et d'autres de la voie	Zone non aedificandi de 25 m de part et d'autres de la voie
RD 22 RD 105 RD 112		Zone non aedificandi de 25 m de part et d'autres de la voie	Zone non aedificandi de 25 m de part et d'autres de la voie

